

## Cartographier les récits.

Par . Le 3 September 2012

■ La cartographie, terme né à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, renvoie aujourd'hui à toute une série de pratiques pluridisciplinaires. Selon Turnbull, cartographe signifie en général « assembler des savoirs locaux », savoirs qui sont de nature fondamentalement géographique. Ainsi, cartographier les villes, les campagnes, les mers et les paysages, les lieux et les espaces contribuent à l'élaboration de géographies réelles et fictionnelles qui exercent une influence politique et économique, sociale et culturelle. Ainsi, relève Casti, la cartographie est aussi devenue « une théorie des actes cognitifs et des technologies par lesquels l'homme réduit la complexité environnementale et s'approprie intellectuellement le monde ». La cartographie est donc aussi un « instrument d'interprétation du monde », un langage, mobilisé tant pour essayer de rendre compte du réel (cartes documentaires des voyageurs, des géographes) que de l'imaginaire (cartes jointes à des romans, des bandes dessinées).

Nous tenterons lors de cette journée de proposer des méthodologies pour « traduire » en langage cartographique le langage textuel des œuvres littéraires, des récits documentaires ou les discours historiques (relayé par exemple dans les musées, les expositions, les circuits touristiques). En ce qui concerne l'écrit, la question que pose Shryer est tout à fait pertinente : comment représenter avec une précision optimale un espace en trois dimensions au travers de mots imprimés sur une page en deux dimensions ? On peut également se demander comment cartographier le discours historique tel qu'il est exprimé dans des lieux touristiques et patrimoniaux, dans les musées et les expositions ?

Bien souvent nourri par un imaginaire de lieux, l'écrit littéraire a partie liée avec la géographie. Daniels et Rycroft avancent l'hypothèse que la forme littéraire est géographique de façon inhérente car le monde du roman est fait d'emplacements et de milieux, de territoires et de frontières, de perspectives et d'horizons. Des espaces et des lieux sont investis et imaginés. Westphal quant à lui développe la géocritique, une méthode d'analyse qui mobilise « la théorie littéraire, la géographie culturelle et l'architecture ». Qu'elles s'ancrent plus ou moins fidèlement dans des lieux réels ou dépeignent des univers fictionnels, les narrations sont donc aussi des instruments de connaissance permettant, par le détour de l'imaginaire, d'appréhender le réel. En retour, si la démarche scientifique qui consiste à explorer les fictions pour en donner une lecture des sociétés est peu courante en France, comme l'a souligné Musset, quelques essais précurseurs avaient cependant ouvert la voie (Frémont cartographiant l'espace vécu de Madame Bovary, Lacoste redessinant le cadre géopolitique du Rivage des Syrtes, ...); ces approches actuellement renouvelées par des expériences novatrices de cartographie et de modélisation des œuvres de fiction qui en démontrent tout l'intérêt au plan heuristique (par exemple Semmoud et Troin ou Brosseau). Dans cette perspective, nous attendons des propositions de communications ou de posters permettant

---

d'enrichir la gamme des méthodes possibles pour « mettre en cartes » diverses formes de narrations (romans, poésies, bandes dessinées, chansons...)

Les auteurs d'écrits documentaires tels que les récits de voyage sont animés en premier lieu par le besoin et le désir de cartographier les espaces parcourus. En quoi l'imaginaire, voire même ce que nous appelons le plagiat aujourd'hui, peut-il nourrir la réflexion cartographique ? Au XVIII<sup>e</sup> siècle par exemple, les explorateurs maritimes partaient en mer avec les moyens référentiels du bord, notamment des récits de voyages et des atlas. L'auteur du journal de bord s'inspirait largement de la lecture des récits en sa possession et le reconnaissait dans ses pages. En était-il de même pour les cartes ? En quoi une nouvelle carte ressemblait-elle à celles qui l'avaient précédée dans des publications antérieures ? De plus, le nombre de cartes insérées dans les carnets de voyage et les journaux de bord n'est parfois pas à la mesure du nombre de pages écrites. Comment l'ensemble de ces écrits, qui rend compte des itinéraires divers, peut-il à son tour être rendu de façon cartographique afin de compléter les représentations ?

En 2002, Neil Safier soulignait que la recherche actuelle tend à présenter le texte descriptif par un rendu cartographique par le biais de moyens informatiques. Comment cette piste peut-elle être exploitée ? Quels autres types de récits seraient susceptibles d'une traduction en langage cartographique ? Comment par exemple proposer une mise en carte des con/textes patrimoniaux et produire des cartes qui montreraient les liens entre espaces et discours patrimoniaux locaux, nationaux et internationaux ?

Prévue pour le 16 novembre, cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre d'un programme pluridisciplinaire de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand ; [le programme MSH-LIDO](#) « Des lieux, des œuvres. Représentations cartographiques, littéraires et iconographiques des lieux et des territoires », coordonné par Mauricette Fournier (CERAMAC), Stéphane Gomis (CHEC), Sylviane Coyault (CELIS) et Sandhya Patel (EHIC).

Elle sera suivie les 17 et 18 novembre par le colloque : « [L'écriture qui voyage](#) ». [Conditions de production des récits de voyages maritimes et fluviaux véritables](#), coordination scientifique Sandhya Patel, EHIC, en partenariat avec SELVA et le [Rendez Vous du Carnet de Voyage](#).

Illustration : Kevin Doodey, « The New Explore », 10.10.2009, [Flickr](#), (licence [Creative Commons](#)).

Article mis en ligne le Monday 3 September 2012 à 00:00 –

### **Pour faire référence à cet article :**

“Cartographier les récits.”, *EspacesTemps.net*, Publications, 03.09.2012  
<https://www.espacestems.net/en/articles/cartographier-les-recits-en/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.  
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.